

Contacts CSA – Pôle Opinion-Corporate :

Jérôme SAINTE-MARIE – Co-directeur du Pôle / jerome.sainte-marie@csa.eu / 01 44 94 59 10 - 11

Yves-Marie CANN – Directeur d'études / yves-marie.cann@csa.eu / 01 44 94 34 14

Tiéfaine CONCAS – Chargé d'études / tiefaine.concas@csa.eu / 01 44 94 34 07

Les Français, le cumul des mandats et l'organisation administrative de la France

Sondage de l'Institut CSA pour le CRI du Contribuable

Présentation des résultats – Octobre 2012



Fiche technique du sondage	p 03
Principaux enseignements	p 04
1 ■ Le cumul des mandats	p 06
2 ■ L'organisation administrative de la France	p 08

Fiche technique du sondage

- **Sondage exclusif CSA / Le Cri du Contribuable réalisé par en ligne par internet du 9 au 11 octobre 2012.**
- **Echantillon national représentatif de 1014 personnes âgés de 18 ans et plus résident en France, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge et profession de la personne interrogée) après stratification par département.**

Principaux enseignements

Principaux enseignements

Alors que la commission présidée par Lionel Jospin sur la rénovation de la vie politique et la vie publique remettra ses conclusions au Président de la République au début du mois de novembre, Le Cri du Contribuable a confié à l'Institut CSA la réalisation d'un sondage sur l'opinion des Français à l'égard du cumul des mandats et de l'organisation administrative de la France.

Dans un contexte marqué par la nécessité de réduire les déficits publics, les Français se montrent massivement favorables à la suppression du cumul des mandats pour les 600 000 élus de notre pays. **Près de neuf français sur dix se déclarent ainsi aussi bien favorables à la suppression du cumul des rémunérations pour les élus qui exercent plusieurs mandats (89% « Favorable » contre 5% « Opposé ») qu'à celle du cumul des mandats pour obliger les élus à n'occuper qu'un mandat à la fois (85% contre 7%).** Promesses du candidat François Hollande à l'élection présidentielle, ces limitations du cumul des mandats sont soutenues par l'ensemble de la population quoique logiquement approuvées plus fortement par les sympathisants de gauche (92% « Favorable » à la suppression du cumul des mandats) que par ceux de droite (83%).

Si les Français sont favorables au non cumul des mandats, ils ne souhaitent pas pour autant que le nombre d'élus augmente, bien au contraire. **En effet, près de huit Français sur dix (78%) jugent que le nombre d'élus en France est excessif, contre seulement 1% l'estimant insuffisant et 11% justifié.** Un jugement sans appel, plus tranché parmi les sympathisants de droite (88% « Il est excessif ») que parmi ceux de gauche (76%).

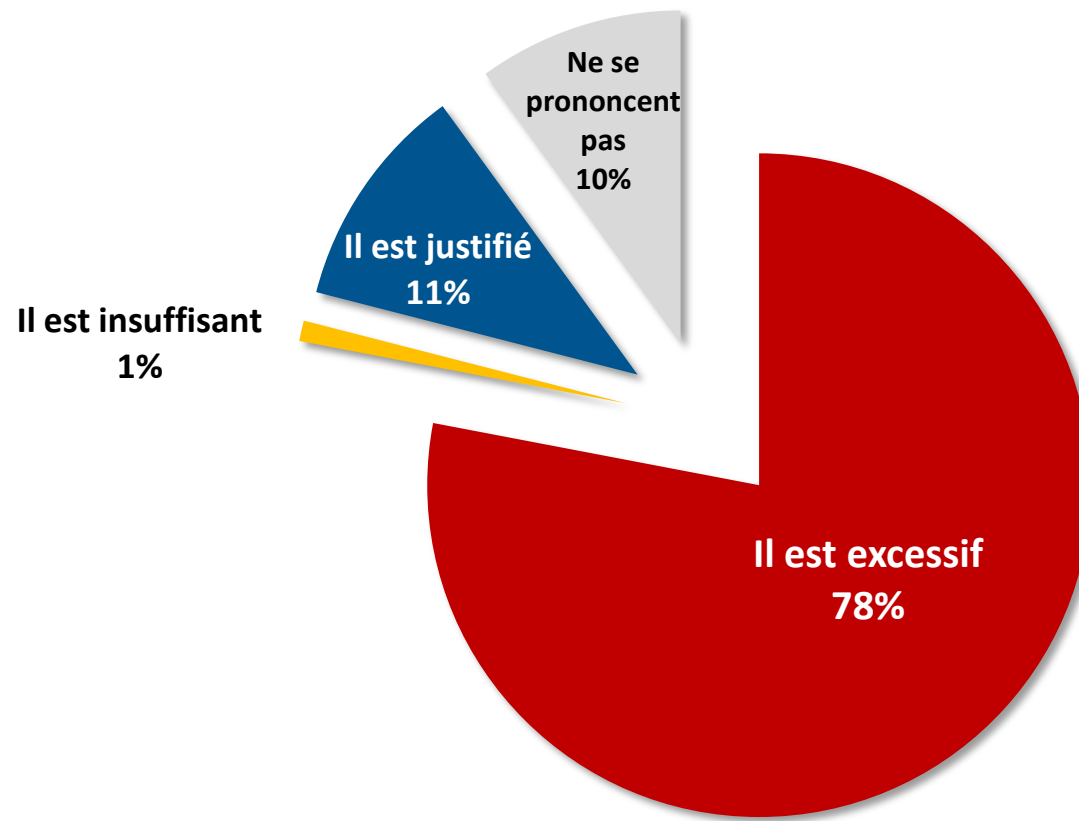
Outre le statut des élus et leur nombre, c'est l'ensemble de l'organisation administrative de la France que les Français semblent également enclins à réviser pour contribuer à la réduction des déficits publics du pays. **Près de sept personnes interrogées sur dix (69%) estiment qu'il est nécessaire de supprimer un des niveaux politiques et administratifs pour rétablir les finances publiques, 38% le jugeant même « tout à fait » nécessaire.** A l'inverse, seuls 22% déclarent que cela n'est pas indispensable.

Dans l'hypothèse où nous supprimerions un des échelons administratifs, 37% des Français souhaiteraient voir en priorité la suppression des structures intercommunales, 17% les départements, 14% les régions et enfin 7% les communes. L'analyse détaillée des résultats atteste de l'existence d'une divergence de vues assez nette en fonction du positionnement des interviewés sur l'échelle sociale : alors que 38% des cadres citent en priorité les départements (contre 31% « Les structures intercommunales », cette opinion n'est partagée que par 13% des catégories populaires (39% répondant « les structures intercommunales »). Créées en 1983 sous la forme de syndicats d'agglomération nouvelle puis développées par la loi Chevènement de 1999, les structures intercommunales semblent ainsi souffrir d'un moindre attachement des Français à leur égard, sans doute en raison d'une mauvaise connaissance de leurs fonctions et compétences, et donc d'un certain éloignement vis-à-vis de leurs administrés favorisé par leur développement encore récent.

I. Le cumul des mandats

Plus de trois Français sur quatre jugent que le nombre d'élus en France est excessif

QUESTION – La France compte près de 600 000 élus (parlementaires, conseillers régionaux, conseillers généraux, maires et conseillers municipaux). A votre avis, ce nombre est-il excessif, insuffisant ou justifié ?



La suppression du cumul des mandats : une mesure massivement souhaitée

QUESTION – Vous personnellement, êtes-vous favorable ou opposé à... ?

La suppression du cumul
des rémunérations pour les
élus qui exercent plusieurs
mandats



La suppression du cumul
des mandats pour obliger
les élus à n'occuper qu'un
mandat à la fois



■ Favorable

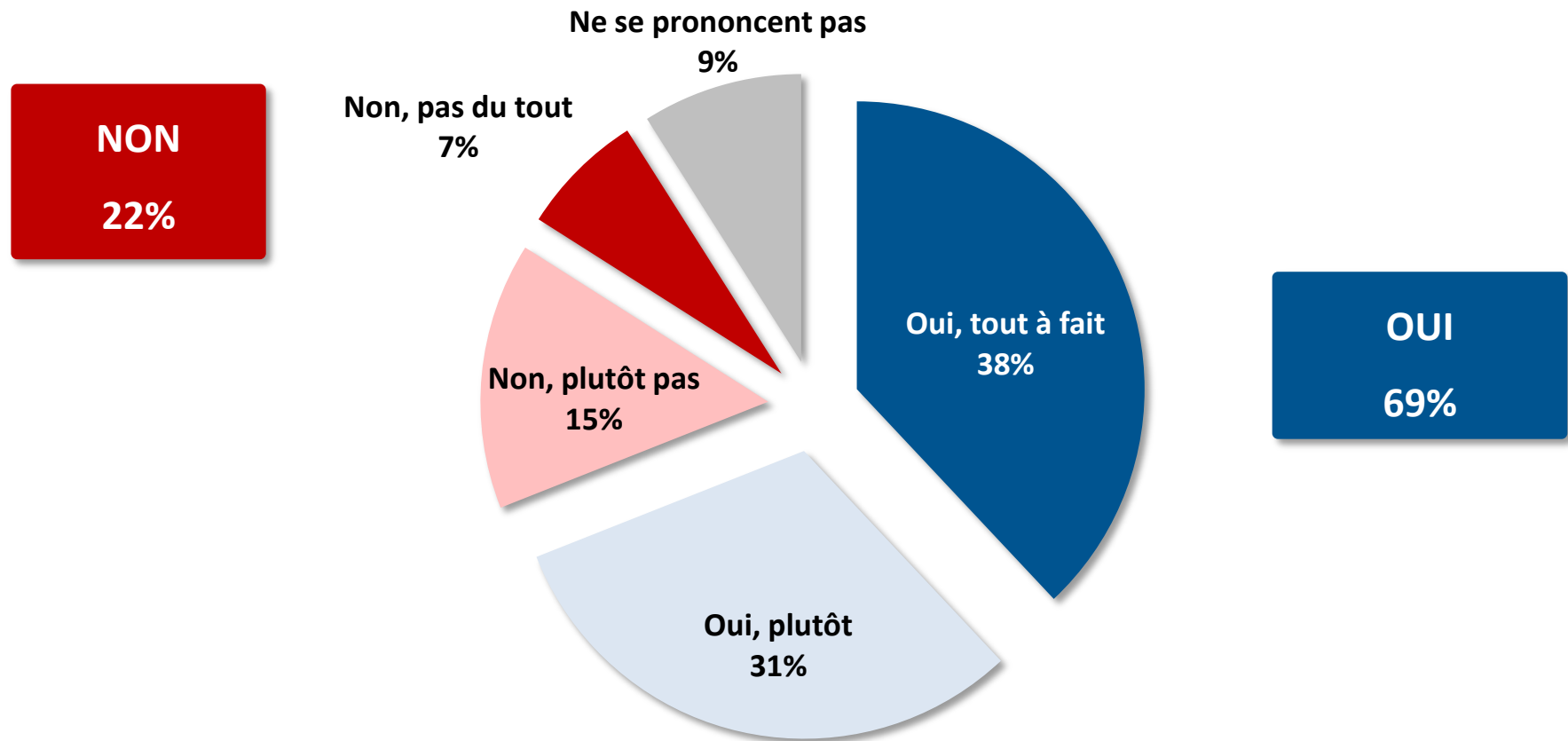
■ Opposé

■ Ne se prononcent pas

II. L'organisation administrative de la France

Près de sept Français sur dix jugent qu'il est nécessaire de supprimer un niveau administratif pour contribuer à la réduction du déficit public

QUESTION – Il existe en France cinq niveaux politiques et administratifs : l'Etat, les régions, les départements, les structures intercommunales et les communes. A votre avis, est-il nécessaire de supprimer l'un de ces niveaux pour contribuer au rétablissement des finances publiques ?



Les structures intercommunales, premier niveau administratif que les Français souhaiteraient supprimer

QUESTION – Parmi la liste suivante, quel serait selon vous l'échelon politique et administratif à supprimer en priorité ?

